

Résolution



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 25.08.09

Scanné le 26.08.09

09_RES_021

Pour faire suite aux déclarations de Monsieur le Président de la Confédération Monsieur Hans-Rudolph Merz lors de sa visite à Tripoli

Les députés signataires invitent le Grand Conseil vaudois par le biais d'une résolution selon l'Art 136 de la LGC à exprimer sa solidarité à l'égard du canton de Genève dont la souveraineté vient d'être bafouée par le Conseil fédéral dans l'affaire Kadhafi.

Premièrement le Grand Conseil déplore vigoureusement cette ingérence dans un domaine de compétence cantonale, en particulier la soumission à un tribunal arbitral étranger alors que le gouvernement genevois a attesté que le comportement de sa police était correct et en adéquation avec les lois en vigueur.

Il demande également au Conseil d'Etat d'intervenir auprès du Conseil fédéral afin que celui-ci renonce à entériner un accord contraire à l'ordre juridique, au principe du fédéralisme et aux règles démocratiques de notre pays.

Les députés signataires...

Lausanne, le 25 août 2009

Jérôme Christen
Député

Mario-Charles Pertusio
Député